



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

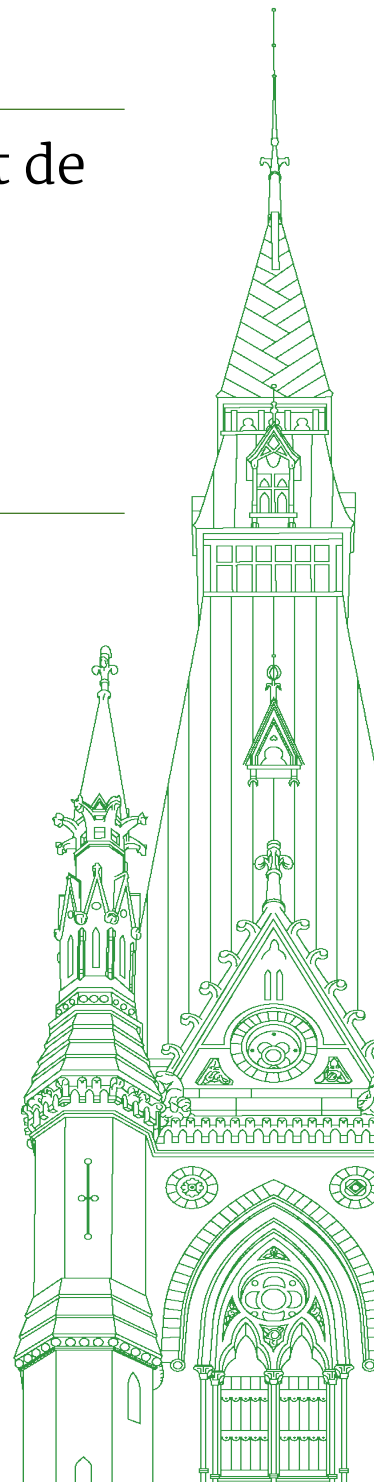
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 25 février 2021

Président : M. Pat Finnigan



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 25 février 2021

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): La séance est ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la 20^e séance du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 24 octobre 2020, le Comité poursuit son étude sur la capacité de transformation. Nous en sommes à notre dernière séance pour entendre des témoins.

La séance se tient aujourd'hui en format hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 janvier 2021. Nous avons donc des députés qui y participent en personne et d'autres à distance à l'aide de l'application Zoom.

Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. Sachez que la diffusion montrera toujours la personne qui parle, et non l'ensemble du Comité. Je tiens à rappeler à tous les participants que les photos de l'écran et les captures d'écran sont interdites.

[Français]

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais vous faire part de certaines règles.

Les députés et les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation sont offerts pendant toute la réunion. Au bas de votre écran, vous pouvez choisir entre le parquet, l'anglais ou le français. La dernière version de Zoom vous permet désormais de parler dans la langue de votre choix sans avoir à sélectionner le canal linguistique correspondant.

Vous remarquerez également que la fonction « lever la main » de la plateforme est désormais plus facilement accessible sur la barre d'outils principale si vous souhaitez prendre la parole ou alerter le président. Si cette option ne fonctionne pas, je suggère que les députés et les témoins souhaitant intervenir mettent leur caméra en marche et lèvent la main physiquement. La greffière du Comité tiendra la liste des députés qui souhaitent prendre la parole. Lorsque vous n'avez pas la parole, mettez votre micro en sourdine.

[Traduction]

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins aujourd'hui.

Nous accueillons M. Ken Falk, président, de la Fraser Valley Specialty Poultry. Bienvenue, monsieur Falk.

Nous accueillons également M. Philip O'Shaughnessy, de Canards du Lac Brome ltée. Bienvenue, monsieur O'Shaughnessy.

Nous allons commencer par les déclarations liminaires et par la Fraser Valley Specialty Poultry.

Monsieur Falk, vous disposez de sept minutes et demie pour nous présenter votre déclaration liminaire. Merci.

M. Ken Falk (président, Fraser Valley Specialty Poultry): Merci beaucoup, monsieur le président, et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie également de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Je m'appelle Ken Falk. Je suis un agriculteur de troisième génération au Canada, et deux autres générations sont déjà actives dans notre ferme familiale. La Fraser Valley Specialty Poultry élève des canards, des oies et du poulet de spécialité à Chilliwack, en Colombie-Britannique. Je suis également vice-président de la Canadian Commercial Waterfowl Producers Association.

Nous sommes heureux de voir que la stabilité, la relève, la capacité, la compétitivité et la sécurité alimentaire sont importantes pour le gouvernement. Le rapport Barton mentionne que les idées audacieuses vont stimuler la croissance économique du Canada, et nous ne pouvons pas laisser nos anciennes façons de faire nous empêcher d'être un champion mondial. Pour être ce champion, il nous faut être plus audacieux et nous doter rapidement d'une stratégie et d'une nouvelle forme de collaboration entre les secteurs privé et public.

Entretemps, d'autres pays accroissent leur production, en profitant souvent de subventions et en ayant des normes de production beaucoup moins élevées, et ce, au détriment des agriculteurs canadiens qui ont du mal à faire concurrence aux importations ou sur les marchés d'exportation.

Je vais vous parler de quelques expériences personnelles pour vous montrer le genre d'obstacles que nous rencontrons pour atteindre nos objectifs.

Il s'agit premièrement de la surréglementation dans le secteur alimentaire, ainsi que des tactiques inconséquentes, déraisonnables, excessives et même parfois sournoises utilisées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour appliquer les règlements.

Dans notre cas, nous avons été accusés à tort d'avoir fait du commerce interprovincial. Vous trouverez les détails dans mon mémoire, que je vous ai fait parvenir plus tôt. Les accusations doivent être fondées sur des preuves, et non sur de simples conjectures ou hypothèses et sur des erreurs. Apparemment, les dommages qui auraient pu en résulter sont, selon l'Agence, des pertes financières liées à une concurrence injuste. Les amendes s'élevaient à 52 000 \$, et nous avons dû dépenser plus de 214 000 \$ en frais d'avocat et nous battre pendant cinq ans pour blanchir notre nom. Les nombreuses nuits sans sommeil et le stress incroyable que cela nous a occasionné ont durement ébranlé notre famille. Ces accusations étaient injustes, immorales, non professionnelles et irrespectueuses. Ma réputation et mon intégrité ont été mises en doute à maintes reprises.

On nous dit qu'il s'agit simplement d'un coût d'exploitation pour nous. Le lien de confiance a été détruit, et on me dit que je dois maintenant passer à autre chose avec une attitude positive. Je demande aujourd'hui que vous rétablissiez notre confiance à l'égard du gouvernement et que vous corrigiez la situation. Je suis convaincu qu'aucun d'entre vous, nos parlementaires élus, n'aurait voulu que nous soyons traités ainsi.

La Loi sur les sanctions administratives pécuniaires et son règlement doivent être modifiés. Supprimez le tribunal fantôme dirigé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Assurez-vous que des recours concrets existent. Il doit être possible d'avoir recours à d'importants moyens de défense, comme la diligence raisonnable. Les employés de l'Agence doivent être tenus de rendre des comptes lorsqu'ils font une erreur — non pas s'ils, mais lorsqu'ils —, autrement, ils vont porter de nouveau de fausses accusations sans se soucier des conséquences. La norme culturelle au sein de l'Agence veut que les inspecteurs prennent des mesures punitives au lieu de miser sur la collaboration. Nous aurions pu régler le problème en quelques minutes. Au lieu de cela, nous avons passé des années à nous battre. Un mécanisme de surveillance civile assurerait une reddition de comptes. Les ministres ont refusé d'agir, et les processus de plaintes et de recours sont un leurre.

Il y a beaucoup à apprendre de ce qu'on enseigne aux enfants: la justice, l'empathie, l'entraide, l'honnêteté, le respect et la gentillesse. Lorsqu'on commet une erreur, on l'avoue promptement. On fait amende honorable et on corrige la situation. Ce n'est malheureusement pas l'expérience que j'ai eue avec le gouvernement. On doit mettre un terme au style d'inspection punitif à la « Je t'ai eu! ». Il est possible d'instaurer un nouveau mode de collaboration entre les secteurs privé et public, mais pour ce faire, nous aurons besoin de mesures audacieuses, car la culture actuelle est profondément enracinée.

Passons maintenant au deuxième obstacle. Au cours des cinq dernières années, de grandes quantités de canards de piètre qualité ont été importées au Canada. Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le système de production était équivalent à celui du Canada, et les canards n'avaient pas à satisfaire aux normes canadiennes. Nous sommes totalement en désaccord. Des tests indépendants ont révélé à quel point le produit était mauvais; aucun échantillon testé ne répondait aux normes canadiennes. La première réaction de l'Agence a été de tenter de discréditer le rapport.

De plus, l'étiquetage était erroné. Mentionner sur l'emballage de bien réchauffer la volaille crue avant de la consommer pourrait entraîner un grave problème de sécurité alimentaire. L'Agence a répondu que les Canadiens sauraient comment manipuler la volaille

crue, mais nous savons que si l'un d'entre nous avait commis cette erreur, il aurait fallu rappeler le produit et le producteur se serait exposé à une forte amende.

De plus, le prix de vente était bien en deçà du coût de production, sans doute en raison des subventions, mais aussi des normes moins rigoureuses concernant les inspections, les droits des travailleurs, les salaires, le bien-être des animaux et l'environnement. Un canard est un canard. Ils proviennent de fournisseurs de matériel génétique semblables, consomment de la nourriture semblable et sont élevés d'une façon très semblable. Il n'y a pas de formule magique. Le coût des intrants est la seule différence.

● (1540)

Nous sommes assujettis à des normes élevées au Canada, et c'est très bien. Nous demandons simplement à ce qu'elles soient raisonnables, qu'elles soient les mêmes pour tous, et à être traités équitablement, mais ce n'est pas ce qui s'est produit. Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement voudrait sciemment nous pousser à la faillite.

Nous avons eu dernièrement des rencontres avec l'Agence et avons bon espoir que le problème se règle, mais des dommages importants ont déjà été causés. Le secteur des oiseaux aquatiques en arrache, et nous craignons de voir ces iniquités se perpétuer.

Voici ce qui est ironique. Nous avons subi des pertes financières importantes en raison d'une concurrence injuste, et l'Agence répond qu'elle ne prend pas cela en considération. Toutefois, c'est exactement la raison pour laquelle j'ai été faussement accusé au départ.

Si vous voulez soutenir la stabilité, la relève, la capacité et la compétitivité, faites cesser ce traitement injuste. Soyez équitable. Soutenez les producteurs du Canada.

Nous arrivons au troisième obstacle, soit l'accès au capital. Nous sommes un marché à créneaux dans le secteur de la volaille, et nous sommes souvent oubliés. Je suis également un producteur soumis au système de gestion de l'offre, alors je travaille avec mes amis dans ce système pour me rendre compte que les secteurs qui en font partie seront admissibles, mais pas le nôtre. Nous n'avons pas le pouvoir des lobbies, alors naturellement, on nous oublie. Nous avons eu des difficultés avec les prêteurs, en particulier au cours des dernières années, avec la concurrence injuste et avec le traitement que nous fait subir l'Agence, ce qui a réduit nos marges au point où elles nous permettent à peine de survivre maintenant. Dans le vrai monde, les banques ne prêtent pas aux entreprises en difficulté.

La COVID-19 a été dévastatrice pour notre secteur. Le canard est principalement un produit offert dans le secteur de la restauration qui, comme vous le savez, a été durement touché. Lorsque la COVID a frappé, nous n'avions pas les fonds nécessaires pour survivre à de longues fermetures, alors nous avons tous dû réduire la production et mettre à pied des employés. Nous craignons maintenant que le canard bon marché en provenance de l'étranger vienne inonder le marché canadien encore une fois. Je vous supplie de ne pas permettre cela.

Nous pouvons approvisionner le marché canadien et produire un produit de classe mondiale pour l'exportation. Les mêmes normes et les mêmes lois qui s'appliquent au Canada doivent s'appliquer à tous ceux qui veulent exporter leurs produits au pays, et des changements importants s'imposent si nous voulons être concurrentiels sur les marchés d'exportation.

Nous avons besoin que le gouvernement soutienne nos efforts pour être profitables. Si vous voulez de la stabilité, de la relève, de la capacité et de la compétitivité, et protéger la sécurité alimentaire, alors il faut rebâtir le lien de confiance. Si on peut se faire mutuellement confiance, il n'y aura plus d'iniquité, et plus de style d'inspection conflictuel à la « Je t'ai eu! », et les mesures punitives feront place à la collaboration. Je vous demande de prendre les choses en main. Il faudra mettre en place une stratégie rapidement, mais cela en vaudra la peine.

Je vous remercie encore une fois de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous aujourd'hui.

Le président: Merci, monsieur Falk.

Nous passons à M. Philippe O'Shaughnessy, de Canards du Lac Brome ltée. Vous disposez de sept minutes et demie.

Allez-y.

[Français]

M. Philip O'Shaughnessy (directeur général, Canards du Lac Brome ltée): Bonjour.

Je vous remercie, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Philip O'Shaughnessy et je suis le directeur général de l'entreprise Canards du Lac Brome ltée. Notre entreprise a commencé ses activités il y a presque 110 ans. Nous avons plusieurs fermes et deux usines de transformation. Notre site principal se trouve à Val-des-Sources, en Estrie.

J'aimerais prendre le temps qui m'est imparti aujourd'hui pour vous faire part des deux plus grands défis de l'entreprise: le manque de main-d'œuvre et les coûts de production élevés.

À l'heure actuelle, le goulot d'étranglement de notre entreprise est le manque de main-d'œuvre non qualifiée dans nos usines de transformation, principalement au site d'abattage de Val-des-Sources. Nous exploitons actuellement nos centres de transformation avec un nombre d'employés inférieur au seuil minimal requis, ce qui a une incidence directe sur notre volume de production. Ce manque de main-d'œuvre a aussi comme effet que plusieurs sous-produits ne peuvent être récupérés pour la vente et qu'ils sont donc gaspillés, ce qui représente une perte de plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement.

Ce problème semble répandu dans les sites d'abattage. Il nous apparaît nettement plus important pour les entreprises situées en région, comme la nôtre. En effet, ces dernières n'ont pas accès au bassin de main-d'œuvre des grandes villes à proximité.

Nous croyons que le gouvernement canadien peut résoudre facilement ce problème en permettant un plus grand nombre de travailleurs étrangers temporaires sur nos sites de transformation alimentaire. En effet, avec davantage de ces travailleurs, nous pourrions rapidement augmenter nos volumes de transformation. Cette approche, qui nous semble de loin la meilleure piste de solution, a d'ailleurs fait ses preuves dans notre entreprise jusqu'à présent, tant sur le plan agricole que sur celui de la transformation. Ces travailleurs sont reconnus comme étant d'une grande qualité et d'une grande fiabilité. De plus, ils occupent des postes de main-d'œuvre non qualifiée que trop peu de Canadiens désirent occuper.

La limite actuelle de 10 % est nettement insuffisante pour répondre aux besoins. En ce qui concerne notre situation précise, une

limite de 30 % de travailleurs étrangers temporaires serait nécessaire pour combler nos besoins en main-d'œuvre non qualifiée.

Le deuxième défi que nous aimerions porter à votre attention est celui des coûts de transformation élevés, qui augmentent constamment et qui sont indéniablement une barrière à l'augmentation de notre capacité de transformation. On parle ici essentiellement des coûts de gestion environnementale et des exigences en matière de salubrité et de bien-être animal imposées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. On parle aussi des augmentations salariales ainsi que de l'augmentation généralisée de tous les autres coûts de production. Dans notre industrie, ces augmentations de coûts sont très rarement compensées par des augmentations de prix. En ce qui concerne l'industrie du canard, les marges de profit sont en constante diminution. Cette situation est une barrière au développement de nouveaux marchés.

De plus, dans notre cas précis, nous sommes dans un marché de niche. Canards du Lac Brome doit donc déployer des efforts supplémentaires et essentiels pour faire connaître ses produits et créer de nouvelles habitudes de consommation. C'est d'ailleurs ce qui a été fait avec succès par Canards du Lac Brome depuis le début des années 2000, principalement dans le marché de détail au Québec. En effet, nous devons parer au fait que la population nord-américaine consomme peu de canard, contrairement à des populations européennes ou asiatiques. Les investissements dans le temps avaient été importants, mais le retour sur l'investissement avait été très concluant.

Cependant, pour poursuivre cette démarche à l'extérieur du Québec, il nous faudrait investir beaucoup trop d'argent dans l'éducation du consommateur par le truchement de dégustations et de campagnes publicitaires. Il s'agit maintenant d'un pari trop risqué financièrement, car le retour sur l'investissement ne sera pas au rendez-vous dans ce cas-ci. Par exemple, les produits importés au rabais de certains pays d'Europe ont bénéficié grandement de nos offensives publicitaires, sans avoir aucune somme à investir en développement de marché. Nous recommandons au gouvernement d'offrir du soutien dans les marchés cibles et de l'aide financière pour le développement de nouveaux marchés. La promotion sur les multiples avantages de la consommation du canard pourrait profiter grandement à notre industrie.

Dans le même ordre d'idées, nous constatons qu'un nombre grandissant d'acheteurs se tournent vers des produits d'importation à moindre prix et aux standards de qualité plus bas que les normes canadiennes. Les standards canadiens de l'Agence sont toujours reconnus par l'industrie comme étant les plus élevés au monde. Cependant, les normes européennes et américaines sont officiellement considérées comme équivalentes à celles du Canada. Les coûts élevés reliés aux standards de l'Agence, comparativement à ceux de l'Union européenne, contribuent considérablement au fait que nos coûts de production sont parfois supérieurs aux prix de vente de certains de ces pays. Ainsi, depuis les ententes de libre-échange, certains des produits canadiens sont nettement désavantagés par rapport aux produits étrangers. Plusieurs clients ne sont pas prêts à payer les coûts reliés à nos standards. Ces standards ne sont plus nécessairement à notre avantage. L'arrêt de nos ventes au Japon au profit d'autres marchés en est d'ailleurs un parfait exemple.

Le rôle du gouvernement fédéral est crucial dans ce dossier. C'est en revoyant les standards d'équivalence qu'il permettra aux produits canadiens d'être compétitifs par rapport aux produits importés sur notre propre marché.

En conclusion, nous recommandons la mise en œuvre des trois actions suivantes:

• (1545)

Tout d'abord, il s'agit de régler le problème de main-d'œuvre non qualifiée, notamment en ayant recours aux travailleurs étrangers temporaires. Ensuite, nous demandons que soit fourni un soutien financier pour permettre le développement de nouveaux marchés. Finalement, il faut s'assurer que les produits importés au Canada répondent aux mêmes normes que celles exigées pour les produits canadiens.

Je tiens à remercier les membres du Comité de m'avoir donné l'occasion de leur faire part des difficultés auxquelles fait face notre entreprise afin d'accroître notre capacité de transformation et notre compétitivité.

Le président: Merci, monsieur O'Shaughnessy.

Nous allons maintenant passer à la période de questions.

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour six minutes.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins d'être avec nous cet après-midi.

On voit que les problèmes soulevés par les deux témoins se ressemblent. La question de la main-d'œuvre est aussi importante. On a beaucoup parlé de la réglementation mise en place par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Monsieur Falk, vous nous dites que c'est une réglementation abusive. Je comprends que vous avez vécu des problèmes particuliers avec l'Agence.

Outre cela, j'aimerais parler de l'étiquetage des produits importés, ce qui revient à parler de la réciprocité des normes à l'entrée des produits, selon moi.

Monsieur Falk, croyez-vous qu'on devrait accorder une plus grande importance à la réciprocité de ces normes?

Monsieur O'Shaughnessy, vous pouvez aussi répondre.

• (1550)

[Traduction]

M. Ken Falk: Je peux répondre en premier.

Oui, de toute évidence, il faut qu'il y ait réciprocité, tant pour ce qui est des normes de transformation que de l'étiquetage. Nous avons pu constater diverses lacunes dans l'étiquetage des produits importés au pays. En fait, nous avons vu beaucoup de produits étiquetés pour un usage institutionnel ou la restauration qui étaient vendus au détail. Ils n'étaient donc pas étiquetés de façon appropriée pour ce marché. Nous n'avions pas vraiment de recours, car une fois que le produit se trouve sur les tablettes, il aurait fallu procéder à un rappel et l'Agence n'était pas prête à le faire.

Monsieur O'Shaughnessy, auriez-vous quelque chose à ajouter?

[Français]

M. Philip O'Shaughnessy: Je suis d'accord avec M. Falk là-dessus.

Encore une fois, il s'agit souvent de faire respecter la réglementation et d'appliquer les mêmes normes à nos produits et aux produits importés.

M. Richard Lehoux: En ce qui concerne la réciprocité, vous avez dit que les normes qui s'appliquent actuellement aux produits en provenance des États-Unis et de l'Europe étaient considérées comme équivalentes à celles du Canada, mais que, concrètement, vous n'êtes pas certain que nous ayons les mêmes normes.

M. Philip O'Shaughnessy: C'est exact. Nous faisons nos propres études et nous avons également mandaté des tierces parties indépendantes pour en faire, et nous avons constaté effectivement que certains produits sur le marché n'auraient jamais pu quitter notre usine.

M. Richard Lehoux: En ce qui a trait à la main-d'œuvre, vous dites que la limite de 10 % de travailleurs étrangers temporaires est loin d'être adéquate. Ce n'est pas la première fois qu'on entend cela. Vous demandez qu'on la fasse passer à 30 %.

Ce besoin est-il plus criant depuis les dernières années, ou êtes-vous pris dans cette situation depuis un bon bout de temps déjà?

M. Philip O'Shaughnessy: Je sais que l'industrie revendique fortement une limite de 20 %. Cela semble être une demande généralisée, car c'est une règle qui s'applique à une grande majorité d'entreprises. De notre côté, le fait que nous soyons en région exacerbe notre problème. Je discute avec des gens de l'industrie, et ceux qui ont la chance d'être plus près de Montréal ont des travailleurs qui font la navette matin et soir. Dans notre coin, nous sommes beaucoup trop loin pour que nos travailleurs puissent faire cela.

Ce n'est pas un fait nouveau qu'une limite de 30 % réglerait notre problème. Celui-ci existe depuis plusieurs années, effectivement.

M. Richard Lehoux: Cela date donc de plusieurs années, et cela réglerait une partie du problème.

Cela touche-t-il plus les usines de transformation ou la production ou ces deux volets sont-ils tous les deux touchés par un manque de main-d'œuvre important?

M. Philip O'Shaughnessy: Nos problèmes touchent surtout les usines de transformation. Lorsque vous parlez de la production, j' imagine que vous parlez de la production animale, n'est-ce pas?

M. Richard Lehoux: Oui.

M. Philip O'Shaughnessy: Ce problème a été réglé il y a plusieurs années. Comme vous le savez sans doute, il n'y a pas nécessairement de limite en ce qui a trait à la main-d'œuvre agricole. Ce problème-là est définitivement réglé. Nous avons beaucoup de travailleurs étrangers, mais ce n'est pas le même programme que celui des travailleurs industriels.

M. Richard Lehoux: En fin de compte, cela a mené à la situation que vous vivez. Les problèmes sont surtout liés à la transformation.

Tout à l'heure, vous avez parlé des coûts de transformation. J'aimerais que vous approfondissiez un peu plus ce sujet.

M. Philip O'Shaughnessy: Les coûts de transformation ont augmenté partout.

Tantôt, je faisais beaucoup référence aux exigences environnementales et à celles qui concernent le bien-être animal, qui ont pris beaucoup d'ampleur principalement au cours des deux dernières années. Cela nécessite de la surveillance et des installations supplémentaires, et ce, de la ferme jusqu'aux usines de transformation. Les exigences environnementales sont beaucoup plus sévères. D'année en année, nous recevons des demandes pour améliorer beaucoup d'éléments.

Bien entendu, il y a tous les autres coûts, notamment ceux de la main-d'œuvre, qui ont augmenté beaucoup.

Cependant, dans l'industrie du canard, les prix n'ont pas augmenté.

M. Richard Lehoux: Vous parliez de la question du bien-être animal.

Quand on parle de réciprocité, a-t-on des méthodes de travail similaires, que ce soit aux États-Unis ou ailleurs en Europe?

• (1555)

M. Philip O'Shaughnessy: Beaucoup de nos gens ont vu plusieurs usines partout au monde. Nous pouvons confirmer avec certitude que des pratiques qui se font ailleurs ne sont assurément pas acceptables au Canada.

M. Richard Lehoux: En fin de compte, cela fait certainement augmenter les coûts de production.

M. Philip O'Shaughnessy: Cela augmente [*inaudible*].

Le président: Merci, monsieur Lehoux.

M. Richard Lehoux: Merci, monsieur le président.

Le président: Madame Bessette, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les témoins d'être ici aujourd'hui.

Mes questions vont s'adresser au représentant de Canards du Lac Brome. Je crois reconnaître les sapins et la bâtisse blanche sur le chemin du Centre, à Knowlton. Je ne sais pas si je me trompe.

M. Philip O'Shaughnessy: C'est exact.

Mme Lyne Bessette: J'ai habité sur le chemin Knowlton pendant plusieurs années et sur la rue Oak, qui n'est pas tellement loin.

Canards du Lac Brome est un fleuron de ma région, Brome—Missisquoi. Je suis heureuse d'entendre vos commentaires aujourd'hui. Vous avez parlé de la pénurie de main-d'œuvre. On sait qu'elle touche surtout les emplois plus spécialisés.

Comment le gouvernement fédéral peut-il aider à attirer et à former la main-d'œuvre pour les emplois en transformation, qui sont peut-être moins désirables?

M. Philip O'Shaughnessy: Je ne sais pas si je me suis bien exprimé. Je parlais des emplois non qualifiés. J'ai employé ces mots pour désigner les employés de notre chaîne de transformation. Habituellement, ces employés n'ont pas nécessairement de spécialité et nous les formons nous-mêmes.

Nous n'avons pas le même problème en ce qui concerne les employés un peu plus techniques ou plus spécialisés. Nous sommes loin de dire que le recrutement est facile. C'est très long. Anciennement, ce recrutement se faisait beaucoup plus facilement. C'est rendu très compliqué pour tout le monde, mais nous y arrivons du côté des employés techniques ou plus spécialisés.

La difficulté est plutôt sur le plan du recrutement des employés de production.

Pour ce qui est de la formation, nous l'offrons à l'interne.

Mme Lyne Bessette: D'accord.

Dans votre allocution d'ouverture, vous avez aussi mentionné que la pénurie de main-d'œuvre mène à un gaspillage de produits. Pouvez-vous expliquer ce problème un peu plus en détail?

M. Philip O'Shaughnessy: Oui.

En temps normal, lorsqu'un centre d'abattage a tout son personnel, la totalité du canard est récupérée. Il est question des abattis, des plumes et de tout ce qui est non comestible. Dans le cas d'un canard, cela inclut la langue et les pattes. Tout est récupéré. Quand nous manquons de main-d'œuvre, malheureusement, nous sommes obligés de jeter des parties que nous pourrions valoriser, et que nous valorisons avant.

Mme Lyne Bessette: Voici une petite question personnelle. Que faites-vous des plumes?

M. Philip O'Shaughnessy: Elles se retrouvent beaucoup sur le marché de l'exportation pour tout ce qui a trait à l'isolation, les manteaux et les oreillers, entre autres. La plume de canard est indéniablement la meilleure plume qui existe. La plume canadienne particulièrement est reconnue mondialement comme l'une des meilleures. Elle est meilleure que la plume américaine.

Mme Lyne Bessette: Voilà un point positif pour le Canada.

Les membres du Comité ont beaucoup entendu parler d'innovations technologiques au cours de cette étude. On sait que l'automatisation peut remplacer certains emplois, mais pas tous.

Jusqu'à quel point l'automatisation peut-elle être une solution pour effectuer le genre de travail de votre entreprise?

M. Philip O'Shaughnessy: Comme vous le savez sans doute, en 2016, nous avons eu la chance, ou la malchance, d'avoir à bâtir une usine complètement neuve avec toutes les nouvelles technologies. Nous avons donc la chance de posséder l'usine la plus moderne au Canada et tout ce qui se fait de mieux mondialement. Ce sont des technologies principalement européennes. C'est ainsi que nous sommes installés.

Effectivement, si on compare cette usine à nos anciennes installations, on voit que des aspects très intéressants permettent de réduire certains postes, dont de la main-d'œuvre. Néanmoins, cette industrie est très spécialisée et elle comporte plusieurs opérations. En général, dans le domaine de l'abattage, il y a beaucoup de travail manuel, et ce dernier va toujours rester.

Si nous voulions aller plus loin, nous parlerions de sommes astronomiques pour un marché tout petit.

Mme Lyne Bessette: D'accord.

Vous avez aussi parlé de l'importation de canards en provenance de l'Europe, dont les normes tombent sous la Loi sur la salubrité des aliments au Canada.

M. Philip O'Shaughnessy: Oui.

Mme Lyne Bessette: Quelles sont vos impressions sur l'application de cette loi? Croyez-vous qu'elle donne de bons mécanismes pour protéger les consommateurs canadiens contre l'importation de produits inférieurs?

• (1600)

M. Philip O'Shaughnessy: En théorie, quand la Loi est bien appliquée, elle fonctionne bien. La Loi est censée offrir une protection aux citoyens canadiens, autant en ce qui concerne les produits fabriqués sur notre territoire qu'en ce qui concerne les produits importés. Il semble y avoir un problème sur le plan du nombre de ressources qui gèrent cela. Sur les sites, beaucoup d'employés de l'Agence surveillent les moindres détails, alors que, pour un produit d'importation, les mêmes efforts ne sont pas déployés.

Ce n'est pas tout à fait réciproque, car, bien qu'il ne soit pas impossible pour nous d'exporter nos produits sur le marché européen, c'est beaucoup plus bureaucratique et beaucoup plus difficile d'obtenir les approbations pour nous que pour les Européens.

Mme Lyne Bessette: D'accord. Il me reste 30 secondes.

Mis à part ce qui a été discuté, quel investissement aimeriez-vous voir pour aider le secteur de la transformation, surtout en région?

M. Philip O'Shaughnessy: Comme je l'ai dit tantôt, les problèmes les plus importants en région sont la main-d'œuvre et le développement de marchés. En ce qui concerne la main-d'œuvre, il faut réussir à attirer le type de personnes dont nous avons besoin dans nos installations. Si l'objectif est de faire plus de ventes sur des nouveaux marchés, il faut aider les marchés de niche comme le nôtre, qui sont souvent laissés à eux-mêmes pour essayer de développer des marchés à partir de rien.

Le président: Merci, monsieur O'Shaughnessy et madame Bessette.

Mme Lyne Bessette: Merci.

Le président: Monsieur Perron, vous avez maintenant la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie également nos deux témoins.

Effectivement, comme l'a fait remarquer M. Lehoux, vos problèmes semblent se rejoindre.

Monsieur O'Shaughnessy, je vais continuer avec vous.

Qu'est-ce qui pourrait être modifié pour rétablir cette situation? Cela fait plusieurs fois qu'on entend dire que les produits importés ne répondent pas aux mêmes normes.

Quelles sont les recommandations concrètes que nous pourrions faire au gouvernement?

M. Philip O'Shaughnessy: De notre côté, le problème perdure depuis plusieurs années. Historiquement, nous avons eu de la misère à nous faire entendre. Cela a probablement été notre plus grand problème.

Par contre, je dois avouer que la situation a beaucoup évolué au cours des derniers mois. Nous avons été mis en contact avec la présidente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Nous avons été vraiment entendus et des mesures ont été prises.

L'Association des éleveurs de canards et d'oies du Québec a été obligée de payer des études indépendantes. Nous avons dû faire nos propres études. Nous faire entendre et faire valoir notre point de vue a été difficile.

M. Yves Perron: Vous êtes en train d'entrer dans une partie de l'énoncé de M. Falk, qui parlait d'une relation de confiance. Vous

semblez nous dire qu'on est dans une relation de méfiance et de dénonciation plutôt que dans une relation de collaboration. Or je comprends que c'est en train de changer.

M. Philip O'Shaughnessy: En ce qui me concerne, je peux dire qu'il y a effectivement eu beaucoup de progrès. Je pense que les contacts et les relations que nous avons réussi à avoir dans les cinq derniers mois sont historiques. C'est la bonne chose à faire.

M. Yves Perron: Avez-vous vu un changement relativement aux produits étrangers qui sont vendus à l'épicerie, ou pas encore?

M. Philip O'Shaughnessy: Oui, nous avons vu un changement. Bien sûr, il y a une conjoncture présentement. Il y a des gens de l'Europe qui ont arrêté leur production. Récemment, on n'a pas vu les choses inacceptables qu'on voyait auparavant.

M. Yves Perron: D'accord.

Monsieur Falk, vous ne semblez pas avoir la même expérience positive.

Pouvez-vous nous parler un peu plus de votre expérience qui, si j'ai bien compris, était désagréable?

[Traduction]

M. Ken Falk: Bien sûr.

Je mène cette bataille contre l'Agence depuis plus de six ans. M. O'Shaughnessy est entré en scène plus récemment. Son prédécesseur, Claude Trottier, était avec moi dans la bataille, ainsi que des membres de l'entreprise King Cole Ducks en Ontario.

Nous avons constaté un net changement il y a maintenant plusieurs mois lorsque la présidente s'est impliquée, et nous sommes heureux de ce changement, mais il a fallu se battre pendant des années pour arriver à ce point, et cela ne devrait jamais être aussi long. Cela ne devrait jamais être aussi compliqué. Il y avait du déni et des faux-fuyants. L'Agence disait essentiellement que les systèmes de production étaient équivalents, et qu'il n'y avait donc pas de problème. Eh bien, nous savions que ce n'était pas le cas, mais on tentait de discréditer toute information que nous soumettions.

Oui, mon expérience est très différente, car la bataille a été longue et interminable.

• (1605)

[Français]

M. Yves Perron: Je comprends.

J'aimerais vous poser la même question. Quelles seraient vos recommandations pour éviter que cela ne se reproduise ou que cela se produise dans une industrie parallèle?

[Traduction]

M. Ken Falk: Selon moi — et j'en ai parlé dans ma déclaration —, il est nécessaire d'avoir une surveillance civile pour qu'il y ait des changements à l'Agence. Il faut qu'il y ait des conséquences aux dérapages, qui se produisent depuis des années. Une relation acrimonieuse s'est installée au fil des ans. L'adoption de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada a réglé quelques problèmes, mais cela n'a pas réglé l'aspect culturel, et c'est ce qui doit changer, à mon avis. La culture doit changer au gouvernement.

[Français]

M. Yves Perron: D'accord. La culture organisationnelle doit changer. De plus, il faudrait exiger davantage de reddition de comptes à la suite des mesures.

Vous avez dit tous les deux que vous aviez un problème de pénurie de la main-d'oeuvre. Monsieur O'Shaughnessy, vous êtes le premier à nous demander d'augmenter la limite du nombre de travailleurs étrangers temporaires à 30 %. C'est drôle que vous en parliez parce que c'était la limite avant et elle a été réduite graduellement à 10 %. Je pose souvent la question aux témoins qui demandent une limite de 20 %. Je leur demande si c'est suffisant et si nous devrions l'augmenter à 30 %. J'ai bien compris votre réponse tantôt. Il y a une dynamique régionale.

Est-ce pour cela?

M. Philip O'Shaughnessy: Personnellement, j'attribue cela à une dynamique régionale. Je sais que pour certains abattoirs une limite du nombre de travailleurs étrangers temporaires de 20 % réglerait le problème. Dans mon cas, je serai confronté aux mêmes difficultés même si la limite est de 20 %.

M. Yves Perron: D'accord.

En ce qui concerne la politique d'immigration, vous avez mentionné dans votre énoncé qu'une partie de la solution serait non seulement d'accueillir des travailleurs étrangers temporaires, mais aussi de les garder.

Avez-vous des propositions à nous faire à ce sujet? Que pourrions-nous faire pour vous aider?

Le président: Répondez très rapidement, car il reste seulement 10 secondes.

M. Philip O'Shaughnessy: D'accord.

La solution évidente serait d'amener cette population à habiter dans la région de Val-des-Sources, entre autres.

Le président: Merci, messieurs O'Shaughnessy et Perron.

[Traduction]

Monsieur MacGregor, vous avez un maximum de six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins de contribuer à notre étude.

Monsieur Falk, je m'adresse à vous d'abord, et ma question s'inscrit dans le prolongement de celle posée par Mme Bessette à M. O'Shaughnessy. Au sujet des importations, la concurrence vient surtout de l'Europe pour le canard, n'est-ce pas? Est-ce à peu près tout?

M. Ken Falk: Oui, elle vient de l'Europe et des États-Unis. Le problème quand il vient d'Europe, c'est qu'il se vend à un prix dérisoire.

M. Alistair MacGregor: À ce propos, j'aimerais avoir votre point de vue, car l'absence de réciprocité m'inquiète beaucoup. Si nous avons des normes élevées ici — et vous avez mentionné à juste titre que nous devons croire en nos normes élevées — et que les autres pays ne respectent pas ces normes... Le problème se trouve-t-il dans l'accord que nous avons signé, dans la loi de mise en oeuvre, ou est-ce un problème d'interprétation?

J'aimerais simplement savoir où nous pouvons régler le problème, car cela relève clairement du gouvernement fédéral et il faut le régler.

M. Ken Falk: Nous disons depuis le début que le problème n'est vraiment pas du côté de la loi. L'accord n'est pas le problème, car on mentionne que le produit doit équivaloir à ce qui sort de nos usines. Le problème, c'est qu'on fait du bon travail quand on signe

ces accords, mais qu'on en fait un moins bon quand vient le temps de les mettre en oeuvre. Malheureusement, on peut rapidement devenir le lieu de dumping de la planète si on ne fait pas attention. Les normes doivent être gérées avec soin, et il ne faut pas que l'équivalence en soit une sur papier uniquement. Il faut qu'elles le soient dans la pratique.

• (1610)

M. Alistair MacGregor: À titre de comparaison, à quel genre de contrôle sont soumis les produits agricoles canadiens d'autres secteurs qui sont exportés en Europe?

M. Ken Falk: Si une usine au Canada veut obtenir la certification de l'Union européenne, elle doit passer par plusieurs étapes. Si une usine dans l'Union européenne veut obtenir la certification pour expédier ses produits au Canada, il lui suffit de remplir quelques formalités administratives, parce que nous disons reconnaître l'équivalence du système européen. Le problème vient du fait que l'Union européenne comporte de nombreux États membres et que les visites peuvent avoir lieu une fois tous les trois ou cinq ans, alors les normes ne sont pas nécessairement respectées dans chacun des États.

M. Alistair MacGregor: Les problèmes sont naturellement très différents. Si nous voulons développer une solide capacité de transformation locale au Canada, les politiques ne sont pas appliquées de manière équitable.

M. Ken Falk: Exactement.

M. Alistair MacGregor: Oui, très bien, merci.

Au cours de notre étude, nous avons entendu beaucoup parler dans les témoignages du code de conduite pour les épicerie. Je m'adresse en particulier à la Fraser Valley Specialty Poultry. Avez-vous eu des problèmes importants au sujet des frais cachés, etc., des grands détaillants au Canada? Avez-vous des commentaires à faire au sujet du code de conduite proposé?

M. Ken Falk: Oui, j'en ai.

J'appuie sans réserve l'adoption d'un code de conduite pour les épicerie.

Nous avons eu des problèmes lors de la livraison de nos produits à diverses grandes chaînes. Il est difficile d'obtenir une plage horaire aux quais de livraison. Nos camions finissent par devoir attendre une, deux ou trois heures simplement pour livrer quelques palettes de produits, ce qui bousille le reste des livraisons.

Nous devons accepter la facturation de frais et d'autres éléments si nous voulons expédier nos produits dans un magasin. Il y a un important déséquilibre des forces qu'il faut rétablir.

M. Alistair MacGregor: Absolument. Cela rejoint bien ce que nous avons entendu pendant notre étude.

Enfin, j'aimerais parler de l'accès au capital. Il s'agissait de votre troisième obstacle important. Vous avez parlé des problèmes avec les prêteurs.

J'ai eu des discussions dernièrement avec des représentants de Financement agricole Canada. C'est une question qui les intéresse. Ils voulaient obtenir des suggestions pour procéder à une réforme interne, par exemple, se tourner davantage vers le capital de risque, etc.

Quelle recommandation pourrions-nous faire qui s'appliquerait précisément à Financement agricole Canada et qui permettrait d'apporter des changements importants?

M. Ken Falk: Je pense que les prêteurs en général peuvent faire mieux à maints égards.

Je ne suis pas certain de pouvoir vous faire une seule recommandation en ce moment. Je suis désolé. J'ai fait affaire avec Financement agricole Canada dans le passé, et j'ai aimé travailler avec eux, mais je ne fais pas affaire avec eux en ce moment.

Le processus de demande de fonds est complexe et demande beaucoup de temps. Les industries de la gestion de l'offre, par exemple, ont beaucoup de données de référence pour appuyer leur demande de financement, ce que nous n'avons pas dans un marché à créneaux comme le nôtre. Les prêteurs doivent donc s'en remettre aux données que nous leur fournissons, et le processus est plus compliqué pour cette raison.

M. Alistair MacGregor: D'accord, très bien. Je pense que c'est tout.

En terminant, j'ai quelques canards dans ma ferme. Ce sont des animaux fantastiques à élever. Je n'ai plus de problèmes de limaces.

M. Ken Falk: C'est très bien.

Le président: J'espère qu'ils sont dans le bon ordre, comme on dit en bon anglais. Désolé, il fallait que je le dise.

Nous passons maintenant à notre deuxième série de questions.

Monsieur Epp, c'est à vous. Vous avez cinq minutes. Allez-y.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'entends dire que tout est bon dans le canard, mais je vais m'absentir de demander ce qu'on fait avec le coin-coin. Chacun peut y aller de ses propres commentaires.

Je vais commencer par un sujet beaucoup plus sérieux. Je suis heureux de vos témoignages et de vos mémoires très détaillés. Monsieur Falk, je trouve votre mémoire très troublant, alors je vais commencer par quelques questions à ce sujet.

Dans votre mémoire, je comprends que vous n'avez pas reçu une réponse convenable de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante nous a également présenté un mémoire pour appuyer votre cas.

Savez-vous si l'Agence et la Fédération ont eu des discussions au sujet de votre cas concernant la réponse de l'Agence?

• (1615)

M. Ken Falk: Oui, nous en avons eu. La Fédération a demandé et obtenu une téléconférence auquel la présidente de l'Agence a participé. C'était la première fois que j'étais autorisé à présenter mon cas en détail à la présidente de l'Agence.

Il en est résulté essentiellement ce que j'ai indiqué dans mon mémoire, à savoir que je suis maintenant censé passer à autre chose avec une attitude positive. Elle nous a dit qu'il s'agissait juste d'un incident de notre côté et qu'elle pouvait parler de nombreuses situations où les exploitants avaient manqué de respect aux inspecteurs. C'est sans doute vrai. Je comprends, mais ce n'était pas mon cas. Je ne sais pas pourquoi ils ont un esprit aussi vindicatif et en quoi cela justifie leurs actions contre moi. Cela n'a aucun sens.

M. Dave Epp: Peut-on affirmer sans crainte de se tromper que si la Fédération ne s'en était pas mêlée, l'Agence ne se serait pas intéressée davantage à votre cas?

M. Ken Falk: C'est fort possible. Oui, on peut très bien l'affirmer sans crainte de se tromper.

M. Dave Epp: Cela m'amène à ma prochaine question. On entend souvent dire que les petites entreprises sont le moteur de croissance de notre économie dans tous les secteurs au Canada. On parle ici précisément d'accroître la capacité de transformation. J'aimerais savoir ce que vous en pensez tous les deux.

[*Difficultés techniques*] les petites et moyennes installations de transformation seraient le moteur de croissance. Cela devrait-il venir des grands transformateurs ou des grandes entités de transformation? Quels autres secteurs de l'économie auraient avantage à se concentrer sur les petits transformateurs locaux? La question qui demeure, bien sûr, est de savoir que faire au sujet de l'Agence.

M. Ken Falk: À mon point de vue — celui bien sûr d'une PME —, je vois ces fermes familiales et ces usines de transformation, etc., comme l'épine dorsale de l'économie canadienne.

J'accorde beaucoup d'importance aux grands transformateurs. Ils ont leur place. Il y a aussi un vaste marché pour les petits et moyens transformateurs. Nos usines innovent beaucoup. Elles embauchent beaucoup de travailleurs. Il en existe une foule partout au Canada.

Que faire au sujet de l'Agence? À mon avis, si on n'arrive pas à rebâtir ou à bâtir la confiance, la relation acrimonieuse, le style « Je t'ai eu! », comme je l'ai mentionné, se poursuivra, et il faut que cela change.

M. Dave Epp: Monsieur O'Shaughnessy, vous avez parlé des normes. Nous examinons la possibilité d'établir des normes pour le va-et-vient international, alors je vais vous demander de répondre aussi à la question précédente. Pouvez-vous nous dire s'il existe des normes, ou si elles sont mentionnées seulement dans les accords commerciaux?

Je connais le Codex dans d'autres secteurs. Est-ce le meilleur moyen d'arriver à des normes qui ne relèveraient pas de l'Agence et qui seraient énoncées par une tierce partie qui les appliquerait concrètement?

[*Français*]

M. Philip O'Shaughnessy: On parlait des grandes ou petites entreprises, alors je pense qu'il est extrêmement difficile de répondre à cette question. Nous nous considérons comme une entreprise de taille moyenne. En fait, une compagnie comme la nôtre, dans notre marché, a beaucoup de potentiel. Nous suivons toutes les grandes tendances. Nous sommes donc un bon choix pour un investisseur.

Le seul commentaire que je pourrais faire en ce qui a trait aux normes, c'est qu'une seule personne peut grandement influencer les relations avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments. C'est peut-être à ce niveau qu'il faudrait penser à des normes qui permettraient de soustraire le volet humain de l'équation, ce dernier étant source d'incohérence et pouvant rendre les relations extrêmement tendues ou injustes à certains égards.

[*Traduction*]

M. Dave Epp: Merci.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci, monsieur Epp, et monsieur O'Shaughnessy.

Nous passons à M. Blois pendant cinq minutes.

Monsieur Blois, allez-y.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Falk, je vais m'adresser à vous en premier.

Si je comprends bien, vous êtes inspectés par la province, et nous avons entendu certains des problèmes que vous avez eus.

Au moment de décider si vous devriez vous tourner vers un abattoir ou une usine de transformation inspectée par le fédéral, quels éléments entrent en ligne de compte pour vous, pour que vous décidiez d'emprunter cette voie?

• (1620)

M. Ken Falk: Oui, nous sommes inspectés par la province en ce moment, et nous avons examiné à quelques reprises la possibilité d'être inspectés par le fédéral.

Le premier obstacle serait le financement, l'accès au capital, et l'autre tout aussi important serait sans doute la complexité des règles et des règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, qui sont un lourd fardeau. Un petit transformateur comme nous doit respecter les mêmes normes qu'un grand transformateur.

Mon produit peut se mesurer à celui de tout autre transformateur, qu'il soit inspecté par le fédéral ou le provincial, mais les processus d'inspection fédérale et provinciale des usines sont très différents. L'un n'est pas mieux ou pire que l'autre; ils sont simplement différents.

Pour nous, le système provincial est beaucoup plus axé sur les résultats. Nous savons que c'est ce que veut aussi le système fédéral, mais je ne suis pas convaincu que l'Agence comprenne ce que « axé sur les résultats » veut dire.

M. Kody Blois: Dans votre mémoire, vous avez mentionné que la Canadian Commercial Waterfowl Producers Association a produit un rapport, et vous citez quelques conclusions. Est-ce un rapport que vous pourriez faire parvenir au Comité? Je pense qu'il pourrait intéresser les membres. Y avez-vous accès et pourriez-vous nous le faire parvenir?

M. Ken Falk: Je peux vous faire parvenir le rapport au complet, oui, bien sûr.

M. Kody Blois: D'accord. Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant passer à M. O'Shaughnessy.

[Français]

Quelle est la situation concernant les canards au Canada? Combien d'usines de transformation y a-t-il? Combien de canards y sont transformés chaque année?

M. Philip O'Shaughnessy: Pour le canard de chair ou maigre, le marché canadien compte trois ou quatre gros joueurs. Nous sommes le plus gros, ou presque. On parle d'environ 3 millions de volailles par année.

M. Kody Blois: En ce qui concerne vos sous-produits, où les envoyez-vous? Est-ce au Canada ou ailleurs? Puisque cette étude se penche sur les possibilités d'améliorer la transformation agricole au Canada, il y a peut-être ici une occasion d'effectuer la transformation de ces sous-produits au Canada.

M. Philip O'Shaughnessy: Hormis les plumes, qui sont exportées, tous les autres sous-produits sont vendus sur le marché cana-

dien, et il y a une demande pour cela. Puisque nous ne sommes pas capables d'y répondre, on importe de ces sous-produits à l'heure actuelle.

[Traduction]

M. Kody Blois: Je vous pose cette question en espérant être bien clair.

Vous avez parlé de certaines règles et règlements. Je prends note que l'Union européenne est parfois, ce que j'appellerais, passée maître dans l'art de créer des barrières non tarifaires pour barrer la route aux exportations vers l'Europe. Pourriez-vous donner au Comité un aperçu des différences? Comme vous l'avez mentionné, les consommateurs sont naturellement beaucoup plus nombreux en Europe. Je présume que leurs producteurs peuvent réaliser d'importantes économies d'échelle. Sur quoi précisément devrions-nous nous pencher pour combler les lacunes et assurer la parité pour les producteurs canadiens?

[Français]

M. Philip O'Shaughnessy: Premièrement, il existe assurément des différences d'un pays à l'autre dans le marché européen. Un ou deux pays ont des préoccupations particulières, qui se retrouvent aussi dans l'ensemble de l'Union européenne. Il existe de grandes différences en lien avec le bien-être animal. Deuxièmement, il faut se pencher sur la qualité du produit, ce qui peut impliquer sa salubrité. Ce sont là des éléments qui sont soulevés dans le rapport dont nous avons discuté plus tôt.

M. Kody Blois: Merci, monsieur O'Shaughnessy.

Le président: Merci, monsieur O'Shaughnessy.

Merci, monsieur Blois, ainsi que de vos efforts en français.

Monsieur Perron, vous avez six minutes.

• (1625)

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Monsieur Blois, je vous dis bravo: vous vous améliorez.

Le gouvernement a lancé le Fonds d'urgence pour la transformation durant la pandémie. Pourtant, il a manqué d'argent. Des entreprises nous ont contactés, qui avaient formulé des demandes et commencé leurs investissements, mais qui n'ont pas pu en fin de compte améliorer leurs activités de transformation.

Monsieur O'Shaughnessy, je ne sais pas si vous en aviez besoin puisque votre usine est relativement récente.

Par contre, monsieur Falk, vous pourriez peut-être m'en parler et me dire notamment si l'on devrait ajouter de l'argent à ce Fonds et si vous avez eu des besoins.

[Traduction]

M. Ken Falk: Si je me souviens bien, le montant du fonds était de 252 millions de dollars. Je pense que c'est celui auquel vous faites allusion. Je pense qu'il s'est évaporé en quelques jours, ou quelques mois tout au plus. Toutes nos entreprises ont probablement présenté une demande, mais nous n'avons rien obtenu. C'est malheureux. Le fonds n'a pas été renouvelé, à ce que je sache, et il aurait été bon qu'il le soit.

Disons que c'est très peu et très tard. Le montant aurait pu être beaucoup plus élevé, et nous serions sans doute arrivés à accomplir ce que nous avions prévu.

[Français]

M. Yves Perron: Quand il est question d'innovation et d'amélioration des installations — ce dont on parle beaucoup au Comité —, plusieurs témoins nous ont dit que la principale difficulté était l'accès aux capitaux afin de pouvoir moderniser leurs installations, rester concurrentiels et disposer d'une certaine flexibilité.

L'un ou l'autre de vous deux, messieurs O'Shaughnessy ou Falk, aurait-il des recommandations précises à suggérer au Comité pour améliorer cet aspect?

[Traduction]

M. Ken Falk: Monsieur O'Shaughnessy, allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Philip O'Shaughnessy: Nous naviguons dans les mêmes eaux en matière de soutien à l'automatisation. Comme je le disais tantôt, nous sommes rendus à un niveau où il est question de grosses sommes, des coûts que notre industrie ne peut pas absorber, car elle ne compte pas beaucoup de joueurs. Nous avons donc besoin d'une aide très ciblée à cet égard.

M. Yves Perron: Croyez-vous qu'il y aurait quelque chose à faire en matière de recherche-développement? Des gens provenant du milieu universitaire nous ont dit que les installations étaient relativement désuètes pour ces activités.

M. Philip O'Shaughnessy: Il y aurait effectivement beaucoup à faire en recherche-développement. Je pense que nous pouvons nous vanter d'être des chefs de file dans le marché, mais il reste encore beaucoup à faire dans cette industrie et on en revient encore une fois à la question d'un accès à des fonds.

Le président: Merci, monsieur O'Shaughnessy.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. MacGregor pendant deux minutes et demie.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Monsieur O'Shaughnessy, je vais vous poser une question qui va dans le même sens que celle que j'ai posée à M. Falk lors de ma dernière intervention. Vous pourriez nous en dire plus à ce sujet, si possible.

Il s'agit en fait des difficultés que vous avez, notamment au sujet de l'accès au capital. On nous a beaucoup parlé des investissements stratégiques que le gouvernement fédéral pourrait faire pour aider le secteur de la transformation. Si nous avions une société d'État fé-

dérale prêteuse comme Financement agricole Canada, quelles recommandations précises pourrait-on faire sur son fonctionnement? Faudrait-il qu'elle prenne plus de risques ou qu'elle mette plus d'énergie à explorer divers secteurs? Auriez-vous quelque chose à ajouter pour notre rapport, s'il vous plaît?

[Français]

M. Philip O'Shaughnessy: Le marché offre de grandes occasions. Notre produit a beaucoup de potentiel, car il répond à toutes les tendances, notamment en matière de santé et de diversité alimentaire. Cependant, comme je le disais dans mon allocution, il serait coûteux de développer notre industrie si nous sommes seuls à investir. Il y aurait une certaine injustice à ne voir qu'un seul des joueurs investir dans l'industrie alors que tous les autres ne feraient qu'en profiter et répondre au téléphone. Quand nous parlons d'investissements, il serait bon que le gouvernement y participe afin que tout le monde puisse en profiter.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur le président, je vais m'arrêter ici.

Je remercie nos deux témoins de leurs contributions à notre étude.

• (1630)

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Cela met fin à la partie de notre séance avec nos témoins.

Monsieur Ken Falk, de la Fraser Valley Specialty Poultry, merci d'être avec nous aujourd'hui et de nous avoir raconté ce qui vous est arrivé.

[Français]

Nous remercions également de sa présence parmi nous M. O'Shaughnessy, de l'entreprise Canards du Lac Brome ltée.

[Traduction]

Sur ce, je rappelle aux membres que nous devons nous débrancher, puis revenir pour discuter des affaires du Comité à huis clos. Vous avez votre mot de passe, etc., en main, alors je vais suspendre la séance, me débrancher, puis revenir à huis clos.

Merci à tous.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>